

**Conseillé par Largillière Finance, l'établissement bruxellois Chez Léon  
rejoint le Groupe familial Joulie**

*Paris, le 23 février 2026* – Chez Léon, l'emblématique restaurant de Bruxelles, annonce sa cession au Groupe Joulie, acteur familial incontournable indépendant de la restauration et de l'hospitalité animé par la volonté de faire vivre la tradition et de pérenniser cette institution belge. Accompagnée par Largillière Finance, la famille fondatrice cède ainsi l'établissement situé au cœur du quartier très fréquenté de la Grand-Place.

Créée en 1893 en plein cœur de Bruxelles, Chez Léon est une institution de la cuisine belge, réputée pour son ambiance conviviale et pour sa spécialité incontournable, les moules-frites. Situé à deux pas de la Grand-Place, le restaurant incarne depuis plus de 130 ans l'art de vivre bruxellois séduisant aussi bien les touristes, les célébrités que les habitués. Avec ses 370 places en salle et 75 en terrasse réparties sur 2 000 m<sup>2</sup> étendus sur neuf immeubles du XVII<sup>e</sup> siècle, Chez Léon est le plus grand restaurant de la capitale belge et a donné naissance à la chaîne de restauration éponyme développée en France.

À la tête de l'établissement depuis six générations, la famille Vanlancker insufflé un esprit familial auprès d'une centaine d'employés. Avec un volume d'activité très solide, Chez Léon sert plus de mille repas par jour.

Fondé à Paris en 1975 par Gérard Joulie, un passionné de gastronomie, le groupe dédié à la restauration et à l'hospitalité s'est progressivement agrandi tout en restant familial et indépendant. Avec douze restaurants et quatre hôtels à Paris, il propose une expérience culinaire et un service unique, alliant tradition française et innovations contemporaines. Parmi ses adresses phares, il compte les trois Bouillon Chartier, Le Café du Commerce, l'Auberge DAB, l'Européen ou Le Congrès.

Conseillés par les équipes de Largillière Finance, les actionnaires de Chez Léon ont souhaité faciliter une transmission intergénérationnelle tout en s'assurant de perpétuer la tradition de ce lieu emblématique de Bruxelles. Pour le Groupe Joulie, ce fleuron de la gastronomie belge vient rejoindre les autres établissements offrant des expériences uniques et mémorables.

**Pour Christophe Joulie, Président du Directoire du Groupe Joulie :** *« Chez Léon perpétue une tradition culinaire belge tout en revisitant avec finesse les grands classiques de la gastronomie populaire belge. Détenue et dirigée depuis l'origine par la famille fondatrice, cet établissement incarne nos valeurs que sont l'excellence, l'authenticité et la passion. Nous sommes fiers que cette institution rejoigne notre groupe d'établissements de renom et nous aurons à cœur d'apporter notre savoir-faire afin de poursuivre son histoire pour les générations à venir. »*

**Pour Kevin Vanlancker, administrateur délégué et représentant de la famille Vanlancker :** *« Adresse incontournable et mondialement connue, Chez Léon incarne l'esprit de la brasserie belge traditionnelle, où la cuisine généreuse s'accompagne d'une ambiance familiale et conviviale. Notre famille est à la tête de l'établissement depuis six générations. Avec le Groupe Joulie, Largillière Finance a su identifier un groupe au même ADN familial, partageant nos valeurs, attentif au maintien de la tradition tout en étant tourné vers l'avenir. Nous sommes heureux de transmettre ce haut lieu de la gastronomie populaire de Bruxelles tout en préservant l'esprit des lieux, qui a fait sa renommée internationale. »*

**Pour Gabriel Hainault, Directeur Associé de Largillière Finance :** *« Nous connaissons bien les enjeux spécifiques des groupes familiaux. Chez Léon est un établissement stratégique du centre historique de Bruxelles. Assurer la continuité de l'esprit des lieux et conserver l'ambiance conviviale et populaire si particulière de Chez Léon étaient des enjeux essentiels. Nous sommes ravis d'avoir accompagné la famille Vanlancker dans cette opération, laquelle permet une transmission dans la continuité entre deux histoires familiales construites sur les mêmes valeurs de tradition et d'excellence. »*

\* \* \*

#### Intervenants sur l'opération

**Cédants :** Famille Vanlancker

**Acquéreur :** Groupe Joulie

**Conseil M&A cédant :** Largillière Finance (Gabriel Hainault et Jean-Baptiste François)

**Conseil avocat cédant :** Thales Brussels (Rodolphe Horion et Valérie-Anne de Brauwere)

**Conseil avocat acquéreur :** 4 Marceau Avocats (Fabrice Piro)

\* \* \*

### A propos de Largillière Finance

Largillière Finance est un leader du conseil M&A des entreprises de croissance. Spécialiste indépendant des opérations mid cap, il accompagne les dirigeants et les actionnaires lors de leurs opérations en capital : cessions, acquisitions, LBO, financements (capital et/ou dette), ingénierie financière (évaluation...) et stratégie financière.

Avec plus de 40 banquiers d'affaires et professionnels, une large présence à Paris, en région (Bordeaux, Lyon, Nantes) et à l'international, Largillière Finance a réalisé plus de 400 opérations et s'est imposé comme un acteur de référence.

Largillière Finance est membre de REACH Cross-Border M&A, un réseau mondial de conseil en fusions et acquisitions spécialisé sur le segment mid-market, réunissant des banques d'affaires indépendantes, présentes dans plus de 30 pays.

Pour plus d'informations : [www.largilliere-finance.com](http://www.largilliere-finance.com)

### Contact presse